

Cahier des charges

-

Accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes (TRJ)

-

Saison 2026-2027



1/ Objet : Ce cahier des charges à pour but d'apporter des précisions pour l'accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes. Il précise les actions de chacun.

2/ Compétition : Le Trophée Régional Jeunes est une compétition individuelle se disputant en 5 étapes sur la saison, ouverte à tous les licenciés jeunes néo-aquitains.

Toutes les étapes se déroulent 2 jours et proposent 2 tableaux, réparties comme suit :

- Les étapes 1, 3 et 5 les tableaux Simple et Double Intergenre
- Les étapes 2 et 4 les tableaux Simple Intergenre, et Double Mixte

3/ Conditions pour recevoir la compétition :

- Avoir un complexe sportif de 7 terrains minimum sur les 2 jours de compétition. Il est souhaitable d'avoir un complexe de 9 terrains minimum sur les 2 jours de compétition pour au moins 2 étapes du circuit. Ce complexe devra détenir, à minima, le classement "hors classement" par la FFBaD (recensement des équipements).

Dans le cas où le complexe ne serait pas recensé, la structure et la ligue se mettront en contact pour procéder à son recensement avant la compétition.

- Disposer d'un comité d'organisation pour préparer la compétition.

4/ Engagement de la ligue :

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est l'organisateur de la compétition, son rôle est le suivant :

- Etablir les règlements,
- Rechercher une structure pour accueillir,
- Rechercher et prendre en charge les JA pour la compétition,
- Créer les documents supports pour la compétition (plaquette, feuille d'inscription, affiche etc...),
- Communiquer sur la compétition,
- Gérer la compétition (invitation, inscriptions, fichier, etc...),
- Gérer les récompenses,
- Apporter un soutien à la table de marque,
- Afficher le classement général de la compétition sur chaque étape,

- Gérer et prendre en charge les arbitres,
- Apporter un soutien financier de 400€ pour la structure accueillante suite au bon respect de ce cahier des charges.

5/ Engagement de la structure accueillante :

La structure qui accueillera la compétition devra proposer un certain nombre de prestation pour la compétition, les voici :

- Réserver le complexe sportif,
- Aménager le plateau sportif :
- Gestion des terrains (poteaux, filets, tracés),
- Mise à disposition d'1 chaise de coach par demi-terrain,
- Mise à disposition de 2 bannettes minimum par terrain,
- Mise à disposition de 2 chaises d'arbitre si la structure en possède
- Nettoyage et bonne qualité du plateau sportif (présence de serpillères et balais),
- Mettre à disposition une table de marque (minimum 2 tables et 3 chaises),
- Organiser une buvette et prendre en charge les frais de restauration du/des JA,
- Dans la mesure du possible, proposer une offre de restauration le samedi soir
- Gérer la table de marque,
- Fournir les coordonnées du référent organisation du club à la ligue,
- Assurer la promotion de la compétition sur le territoire local,
- Inviter les partenaires locaux pour la remise des prix,
- Fournir les coordonnées de différents producteurs locaux,
- Autres points pouvant améliorer la qualité de la compétition (sous réserve de validation du responsable de la compétition).

Ces points sont à prévoir dans tous les gymnases de la compétition.

6/ Engagements communs :

Dans un souhait de développement durable, les deux parties devront mettre en place les conditions d'obtention du label EcoBad.

La compétition étant un événement majeur des jeunes badistes néo-aquitains, les deux entités devront proposer une organisation de qualité.